

# Ensemble avec APH



## Une liste commune pour l'avenir des praticiens et de l'hôpital public !

**APH** (Action Praticien Hôpital) est une intersyndicale qui en regroupe deux : **Avenir Hospitalier** et la **Confédération des Praticiens des Hôpitaux** (CPH).

Pour ces élections nous nous sommes rapprochés de deux autres syndicats, l'AMUF et le Syncass-CFDT.

Nous sommes donc l'union de **16 syndicats professionnels**, médicaux, odontologistes et pharmaceutiques, généralistes ou de spécialités qui œuvrent au quotidien pour défendre l'intérêt collectif. En voici la liste :

Association des Médecins Urgentistes de France (AMUF)  
Fédération Nationale des Hôpitaux (FNAP)  
Les Biologistes Médicaux  
Syndicat National des Biologistes Hospitaliers (SNBH)  
Syndicat National des Gynécologues et Obstétriciens de France (SYNGOF)  
Syndicat National de Gérontologie Clinique (SNGC)  
Syndicat National des Pédiatres en Établissement Hospitalier (SNPEH)  
Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes-Réanimateurs (SNPHARE)  
Syndicat National des Praticiens à Diplôme Hors Union Européenne (SNPADHUE)  
Syndicat National des Pharmaciens Gérants Hospitaliers (SNPGH)  
Syndicats des Martiniquais Hospitaliers (SMH)  
Syndicat des Praticiens des Hôpitaux Publics (SPHP)  
Syndicat des Psychiatres Hospitaliers (SPH)  
SAMU - Urgences de France (SUDF)  
Syncass-CFDT  
Union Syndicale de la Psychiatrie (USP)

Nous siégeons au CSPM depuis sa création en 2019 et **nous y sommes majoritaires en nombre de sièges dans les collèges n°2 et n°3 des praticiens hospitaliers titulaires et contractuels**. Nos représentants qui siègent actuellement et nos candidats sont largement aguerris à la lecture et l'analyse des textes réglementaires. Ils ont à cœur de défendre l'intérêt collectif et ont une vision globale de l'exercice médical hospitalier. Ils sont tous en exercice et travaillent au quotidien, à vos côtés, dans les hôpitaux publics français.

Les thématiques prioritaires que nous portons pour restaurer l'attractivité de nos métiers sont nombreuses et connues, nous communiquons depuis longtemps sur ces sujets : La perte des **quatre ans**, la **permanence des soins**, le **temps de travail**, la **gouvernance** hospitalière, les **retraites**, l'**IRCANTEC**, etc...

**Nous n'avons pas signé l'accord scélérat du Ségur de la Santé** qui a créé 3 échelons supplémentaires en fin de grille salariale et qui seront inatteignables pour beaucoup d'entre-nous.

**Nous n'étions pas favorables à la suppression des 3 premiers échelons** sans reclassement de l'ensemble du corps des praticiens, nous avons même tenté un **recours en Conseil d'État** contre ce texte validé par nos tutelles en pleine pandémie de COVID, nous avons malheureusement perdu.

Nous ne baissons pas les bras et avons de **nombreuses propositions** sur tous ces sujets dans notre besace. Les « **3 grilles** » par exemple qui permettraient de contourner l'affront du Ségur, de valoriser l'engagement et l'investissement des praticiens dans le service public hospitalier. Nous ne lâcherons rien sur la **permanence des soins** et sur sa nécessaire revalorisation à hauteur de la pénibilité qu'elle engendre, idem sur la **définition du temps de travail** dont le flou est préjudiciable à de nombreuses spécialités ainsi qu'au recrutement des nouvelles générations plus attentives, à juste titre, à leurs équilibres de vie.

Nous voulons faire reconnaître l'engagement des praticiens, quel que soit leur statut, limiter la précarité, valoriser les compétences et les métiers.

Nous sommes les seuls à porter ces thématiques depuis plus de vingt ans et à proposer des **solutions innovantes et progressistes**. Notre cap est clair depuis longtemps, nous le suivons et personne ne nous fera naviguer au gré du vent ou des courants.

Pour offrir un avenir à nos métiers et exercices, **Ensemble avec APH** vous invite à voter pour ses candidats !

